

A PARTIR DE 2 ANS ET +

La Creuse en Famille

N°25 mai juin 2006

# 18 juin 2006 LA CREUSE aux Trésors



05 55 51 22 62



Renseignements dans tous les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Creuse.  
Sans oublier sur le site internet : [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com) rubrique la Creuse en famille

18 juin 2006, Fête des Pères :  
A TOI DE JOUER, EMMÈNE TON PAPA ET TOUTE TA FAMILLE EN VISITE !

Plus de 30 animations "spécial famille" te sont proposées ainsi qu'à tes parents et grands-parents dans tous les sites de "la Creuse en Famille 2006"\*. Tu pourras sculpter, parcourir, peindre, fabriquer, découvrir, jouer, déguster, graver et visiter en famille et tant d'autres choses encore.

Aussi diverses que les sites, les activités te combleront de bonheur et d'enthousiasme. Viens dévorer avec plaisir cette journée où on t'attend avec impatience, un accueil privilégié te sera, d'ailleurs, réservé.

Bonne journée !

Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative de La Creuse  
43 place Bonnyaud - 23000 Guéret  
E-mail : [udotsi23@wanadoo.fr](mailto:udotsi23@wanadoo.fr)

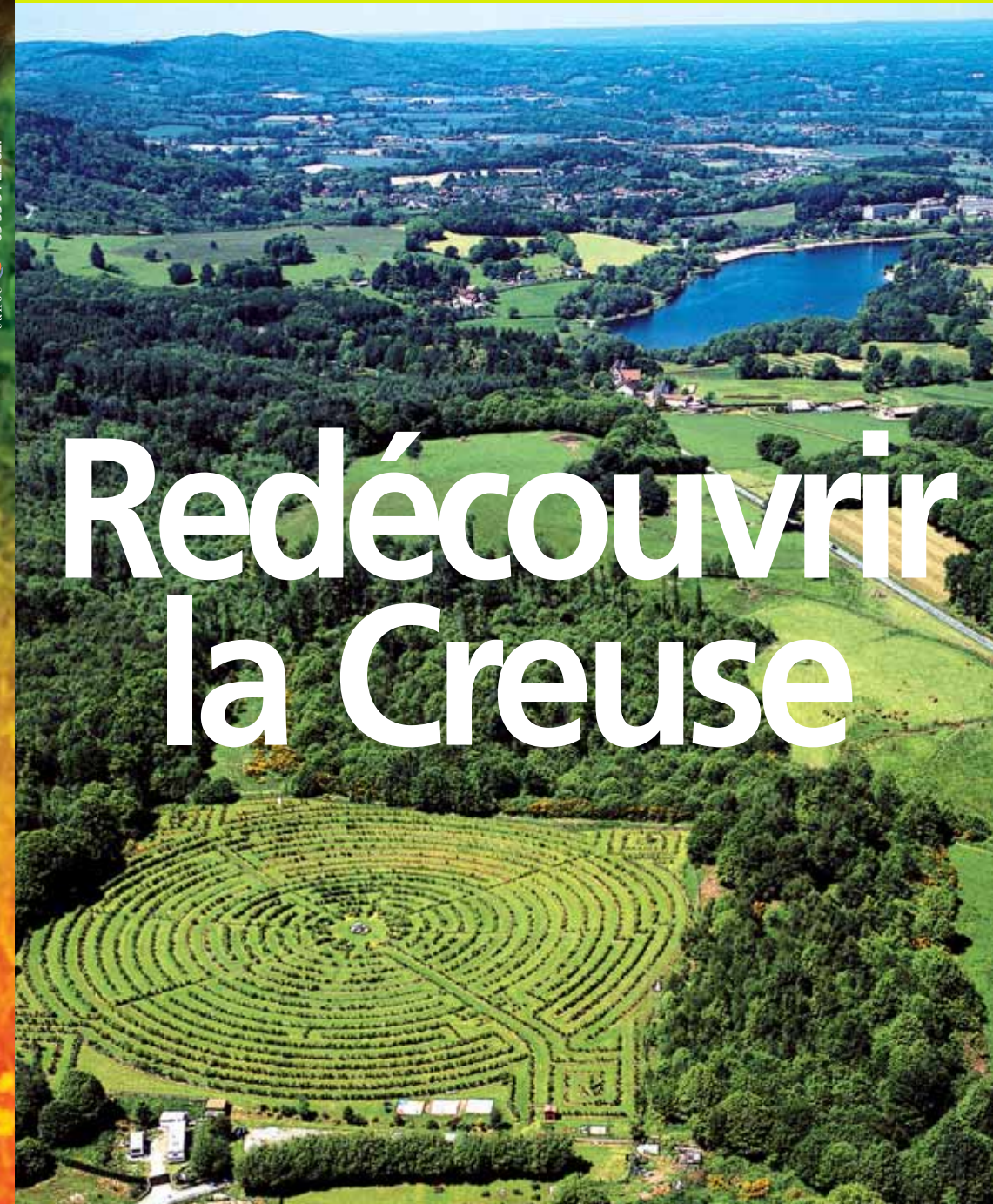


# La Creuse

Faites-vous une fleur, offrez-vous un jardin



# le magazine de la Creuse



## Redécouvrir la Creuse



**ACTIONS**  
Assainissement,  
nouvelle donne



**RACINES**  
Tapisserie,  
version "people"



**CULTURES**  
Troubadours  
du monde entier

Magazine d'information du Conseil Général de la Creuse



Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département  
BP 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.  
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Jacques LOZACH.  
Responsable de la rédaction :  
Jean-Luc OZIOL.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Claire TIXIER, Christian LAURANCE,  
Pascal BOURDOIS

Photos :  
Claire TIXIER, Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu  
TIJERAS, M. Berger - La Creuse à tire d'aile,  
Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Canôé  
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05.55.51.22.62.

Impression : Fabrègue imprimeur  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : La Poste

Tirage : 63.000 exemplaires

ISSN 1632-9864  
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro  
du "Magazine de la Creuse" a coûté  
0,11€ (0,65 F) par habitant.

### UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un  
journal d'information sur la Creuse et  
pour les Creusois. Vous avez une idée,  
une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse"  
vous offre quatre possibilités de  
les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de  
la Creuse", Hôtel du Département,  
BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : [jloziol@cg23.fr](mailto:jloziol@cg23.fr)

## SOMMAIRE

### DOSSIER

## Redécouvrir la Creuse

p. 4-9 /

■ Creuse Terre Nature, Creuse Terre Patrimoine

### ACTIONS

p. 10 / CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

■ Une année bien remplie

### TRIBUNE LIBRE

■ L'expression des groupes politiques

### ACTIONS

p. 12-13 / HANDICAP

■ Bientôt une maison pour tous



p. 14-15 / ASSAINISSEMENT

■ La nouvelle donne

p. 16 / RMI

■ Drôles de dames

p. 17 / ROUTES

■ L'axe Est Limousin avance



### RACINES

p. 18-19 / TAPISSERIE

■ Nouvelles formes



### CULTURES

p. 20-21 / VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

■ Hommage aux troubadours



p. 22-23 / TAPISSERIE

■ Le Musée d'Aubusson se raconte

## À mieux y regarder

Avez-vous remarqué comme il est difficile de changer l'opinion de quelqu'un qui ne vous connaît pas mais croit avoir fait le tour de votre vie en deux regards ? Avez-vous remarqué combien l'on aime classer les gens et les genres, les premiers restant les premiers autant de temps que cela rassure, les derniers étant condamnés à se morfondre puisque tel est leur destin ?

Un grand hebdomadaire qui s'est spécialisé dans les classements et autres palmarès vendeurs - la santé, le logement, les lycées, etc. - a récemment donné en pâture à ses lecteurs l'idée que la Creuse ne serait pas - et de loin ! - un département où il fait bon vivre, en particulier pour la jeunesse. À l'appui de cette démonstration, une batterie de critères dits "objectifs". Bien sûr, on n'a vu aucun journaliste de cet hebdomadaire venir enquêter sur le terrain et ajuster les critères "objectifs" à la réalité qu'il aurait rencontrée. On suppose

que nos voisins de classement - la Lozère, le Cantal, l'Ardèche et même la Corrèze - non plus.

Certes, il est vrai qu'il n'existe pas d'université dans notre département. Il est tout aussi vrai que l'offre de spectacles est moins importante dans la Creuse qu'à Paris, Lyon ou Marseille. Qui nierait ces évidences ? En revanche, s'il s'agit d'en déduire qu'un jeune s'épanouit mieux dans le "neuf-trois" que dans le "deux-trois", c'est qu'il y a eu un bug dans la définition des critères "objectifs" !

Le pire serait évidemment de s'en tenir à de pareils clichés, voire de s'y mirer dans une posture misérabiliste. En vérité, si l'action publique est exigeante et réclame chaque jour plus d'efforts pour des résultats pas toujours spectaculaires, on a aussi le droit d'affirmer que ce Département ne cesse d'innover pour permettre à sa jeunesse de bien grandir et de se donner un avenir.

Quand j'ai reçu la lettre de Lola, une jeune fille remerciant le Conseil Général de lui avoir attribué une bourse pour pouvoir financer un stage de fin d'études à Madrid, j'ai pensé que c'était plus significatif de la pertinence de notre action que tant de sombres commentaires. Quand l'été creusois fleurit de grands rendez-vous culturels, c'est aussi parce que les financements du Conseil Général permettent aux associations de nous offrir un autre regard sur notre département.

Le présent numéro du Magazine de la Creuse regorge de ces informations-là et vous invite à redécouvrir votre Creuse et ses trésors, sa beauté et sa... qualité de vie.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

## Le bus des 20 ans est passé près de chez vous

Pour fêter ses 20 ans, le Conseil Régional du Limousin est parti à la rencontre de ses habitants, au cours du mois de mai. Six villes et bourgs de notre département - Evaux-les-Bains, Boussac, La Souterraine, Guéret, Aubusson et Bourganeuf - ont vu stationner ce grand véhicule itinérant, le temps d'une journée et d'un rendez-vous convivial

autour d'un café, rythmé d'expositions, de jeux-concours, d'animations culturelles, etc.

Cette tournée anniversaire fut aussi l'occasion de réaliser une grande opération de communication institutionnelle, en présentant la collectivité régionale, ses compétences, son action et ses projets.

Ce qu'il en restera ? Peut-être votre empreinte sur une grande et belle fresque symbolisant "ceux qui font le Limousin", ou encore votre jolie bouille sur le vidéomaton, évoquant ce que vous inspire votre territoire.



# Redécouvrir la

# Creuse



Et si, avant de prendre la route pour un ailleurs estival, vous profitez des beaux jours qui arrivent pour faire provision de découvertes tout près de chez vous ? La Creuse, qu'on l'aime pour sa nature, ses savoir-faire ou son patrimoine, offre une large palette d'émotions. En plus, elle vous réserve des conditions avantageuses...

La saison estivale qui s'avance va être une nouvelle occasion de mesurer les résultats de la politique de développement touristique conduite par le Comité Départemental du Tourisme (CDT), en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière, et soutenue par le Conseil Général. En effet, le Département a consenti d'importants efforts depuis cinq ans, tant en ce qui concerne les moyens donnés au CDT pour jouer son rôle d'animation et de structuration, que pour les aides à la création de structures d'hébergement de qualité (chambres d'hôtes, gîtes, locations Clévacances, etc.). Aujourd'hui, le fait est que le parc d'hébergements ruraux a atteint un niveau satisfaisant, "tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif", comme l'indique l'étude rendue récemment par le Cabinet Protourisme, pour faire le bilan de l'application du schéma départemental de développement touristique.

Parallèlement, la mise en marché de produits ciblés et la progression significative de l'activité de la centrale de réservation qu'est le Service Loisirs Accueil (SLA), ont contribué à imposer le tourisme comme un véritable secteur économique, ce qu'il n'était encore que très partiellement il y a quelques années.

## 60 M€ de retombées directes

Aujourd'hui, le poids du tourisme dans l'économie creusoise ne s'inscrit plus à la marge : 60M€ de retombées économiques directes liées à des nuitées enregistrées dans le département, soit la bagatelle de 480€ par habitant et par an. Si, donc, la Creuse voit revenir avec plaisir les touristes en même temps que les beaux jours, elle se tourne aussi résolument en direction de ses habitants. Faire des

Creusois les "ambassadeurs" de leur département, leur donner l'envie et le plaisir de partager avec d'autres - famille, amis - leur attachement à la Creuse, c'est une des missions que s'imposent les professionnels du tourisme. Le CDT a développé la "Carte Luciole" et le "Passeport Inter-Sites" (voir par ailleurs), des outils proposant des tarifs avantageux à leurs détenteurs. Quant à l'UDOTSI (Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative), elle invite tous les Creusois à une grande journée portes ouvertes, le 18 juin, qui sera l'occasion de découvrir les sites creusois proposant des prestations et conditions particulières aux familles. Dans le même esprit, le Magazine de la Creuse vous propose une balade à la redécouverte des trésors du département. Prêt à parier qu'elle vous conduira à quelques bonnes surprises...



## Les bons tuyaux...

Découvrir ou redécouvrir la Creuse peut se faire au meilleur prix. En particulier quand on est Creusois - et malin - puisque le CDT (Comité Départemental du Tourisme) a mis en place plusieurs outils proposant aux Creusois de devenir les meilleurs représentants de leur territoire, en échange de quelques petits avantages.

D'abord, il y a la fameuse "Carte Luciole", source d'idées de loisirs réservée aux habitants du département. Les détenteurs de cet outil ont la chance d'avoir la primeur des événements locaux et surtout, ils bénéficient d'une prestation gratuite pour deux payantes, sur 28 sites répertoriés. Intéressant et fort utile si l'on reçoit des amis pour le week-end et que l'on souhaite les amener à découvrir savoir-faire, patrimoine, expositions, parcs animaliers, jardins, animations et loisirs de plein air.

Mais ce n'est pas tout ! Un autre avantage est le "Passeport Inter-sites". Offert aux touristes comme aux locaux, il permet de profiter de tarifs préférentiels sur 20 sites sélectionnés ayant adhéré à une charte qualité (accueil, d'accessibilité, etc.).

L'UDOTSI (Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) s'applique également à proposer des bonnes idées, en y associant les Creusois. C'est pourquoi elle édite chaque année la "Creuse en Famille". Ce guide de loisirs des enfants, parents et grands-parents propose 40 sites, choisis par les offices de tourisme pour leur adaptation aux bambins et à leurs familles.

Animée par le même souci d'inviter les Creusois à découvrir ou redécouvrir leur département, l'UDOTSI organise un temps fort, le 18 juin 2006, avec sa journée "La Creuse aux Trésors". À cette occasion, chaque lieu ouvrira ses portes pour vous faire découvrir ses animations.



# La Creuse "Terre Nature"

La Creuse est un jardin et c'est pourquoi elle a vu fleurir çà et là nombre de sites dédiés à la nature. Que l'on veuille être contemplatif ou s'instruire des mille et un secrets de leurs concepteurs, petit parcours (non exhaustif) des beautés paysagères du département.

## Aubusson

### ROSERAIE

Elles sont toutes là, "Sylvie Vartan", "Panthère Rose", parfumées et somptueuses et vous attendent sur les bords de la Creuse. La Roseraie d'Aubusson comprend plus de 2.500 rosiers et offre des instants de plénitude et de sérénité.

Tél. : 05 55 66 32 12

[tourisme.aubusson@wanadoo.fr](mailto:tourisme.aubusson@wanadoo.fr)  
[www.ot-aubusson.fr](http://www.ot-aubusson.fr)

### JARDIN DES PLANTES AROMATIQUES

Au cœur d'Aubusson, dominant les jardins en terrasse, le promeneur peut apprécier le jardin des plantes aromatiques, situé sur le chemin de la Tour de l'Horloge.

Tél. : 05 55 66 32 12

## Crozant

### JARDINS CLOS DE LA FORGE

La poésie des noms est dictée par chaque lieu et il suffit de franchir une haie pour changer d'atmosphère. Christian Allaert et Jacques Sautot, anciens élèves de Gilles Clément, paysagiste de renom, perpétuent ses principes de friche organisée et de jardin en mouvement.

Tél. : 05 55 89 82 59

### ARBORETUM DE LA SÉDELLE

D'avril à octobre, les jardins de l'arboretum offrent une succession de floraisons, de fructifications et de foliations colorées que dispensent plus de 400 espèces d'arbres et arbustes originaires d'Europe, d'Amérique du Nord, du Chili, de Chine, Corée et Japon.

Tél. : 05 55 89 83 16

## Felletin

### JARDIN DE LA CHAPELLE BLANCHE

Une structure de bois servant de support aux glycines blanches suggère le volume intérieur de l'ancienne chapelle. Les végétaux plantés sont tous de floraison blanche et font écho à la couleur de la confrérie. La nuit, la mise en lumière donne vie au jardin.

Tél. : 05 55 66 54 60

## Gentioux-Pigerolles

### SITE DE PALLIER

A deux pas de la chapelle des Templiers (XII<sup>ème</sup> siècle), le jardin médiéval de Pallier est clos de murets et organisé autour de l'arbre de vie. 300 espèces sont rassemblées sur 750m<sup>2</sup>. Sur le site, s'étend également le parc paysager "1.000 sources, 1.000 fleurs". L'étang, émaillé par les corolles éclatantes de couleur des nénuphars, scintille au fond du vallon, aux sources du Thaurion.

Tél. : 05 55 67 91 73

[www.pallier23.com](http://www.pallier23.com)

## Guéret

### LABYRINTHE GÉANT

A gauche puis tout droit. Non, ce devait être à droite ! Au Labyrinthe Géant, la promenade devient un jeu de piste géant, pour petits et grands. Parmi les 4,5 km d'allées bordées de haies d'éléagnus, de lauriers ou de troènes, saurez-vous déjouer les pièges de ce labyrinthe ?

Tél. : 05 55 41 01 97

[contact@labyrinthe-gueret.com](mailto:contact@labyrinthe-gueret.com)  
[www.labyrinthe-gueret.com](http://www.labyrinthe-gueret.com)

## Mainsat

### JARDIN DE COURTIAT

Jardin privé recomposé sur des structures anciennes, collection de vivaces, d'arbustes et arbres remarquables. Rocaille en bordure de route visible librement toute l'année avec collection d'iris au printemps.

Tél. : 05 55 83 11 24

## Mérinchal

### JARDIN DES HERBES DE VIE

Près de Mérinchal, des producteurs cultivent les plantes sauvages pour les transformer : jardin de production de plantes aromatiques et médicinales (une centaine), atelier de séchage et de transformation, dégustation de tisanes et sirops élaborés sur place.

Tél. : 05 55 67 23 25

[www.herbesdevie.com](http://www.herbesdevie.com)

## Moutier-Malcard

### JARDIN DE SAUVETERRE

Ce jardin repose sur une production de fleurs sauvages en agriculture biologique et vente de semences. Les propriétaires vous présentent de multiples espèces et vous conseillent pour un fleurissement de parcs et jardins naturels. Environ 100 espèces sur 12.000m<sup>2</sup>.

Tél./Fax : 05 55 80 60 24

[www.chez.com/sauveterre](http://www.chez.com/sauveterre)



## Noth

### ARBORETUM DE LA FÔT

Le site permet d'apprécier, sur 2,64 ha, 62 espèces de feuillus et 39 espèces résineuses présentées tout au long des itinéraires et identifiées par des plaquettes signalétiques.

Tél. : 05 55 63 25 66 ou 05 55 63 71 88

[lacazine23300@wanadoo.fr](mailto:lacazine23300@wanadoo.fr)

## La Nouaille

### DOMAINE DE BANIZETTE

Le jardin et les bâtiments, inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, se visitent ensemble. Dans le parc agricole et forestier, un triple parcours des arbres permet de découvrir plus de 40 essences.

Tél./Fax : 05 55 83 28 55

[www.banizette.com](http://www.banizette.com)

## Pontarion

### ESPACE PÊCHE ET NATURE

La promenade commence au pied du château et continue le long du Thaurion, où s'étend le jardin des mouillères, puis le verger conservatoire et l'arboretum. Sur 4ha préservés, l'espace Pêche et Nature dispose de berges accessibles pour une pratique de la pêche, de lieux de repos et de contemplation.

Tél. : 05 55 64 52 45 (en juillet et août)

Tél. : 05 55 62 55 93 (hors saison)

## La Souterraine

### JARDINS DE BRIDIERS

De vocation médiévale, les 1.800m<sup>2</sup> de jardins situés en contrebas de la tour se composent de deux espaces distincts : un potager avec des plantes alimentaires d'époque et un jardin d'agrément ordonné selon l'art topiaire et rehaussé de quelques sculptures.

Tél. : 05 55 63 10 06

## Vassivière

### PARC DE SCULPTURES DU CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DU PAYSAGE

Sur l'île de Vassivière, le Parc de Sculptures, splendide en toute saison, accueille les œuvres d'artistes de tous pays : œuvres permanentes ou temporaires, monumentales ou discrètes.

Tél. : 05 55 69 27 27

[communication@ciap-iledevassiviere.fr](mailto:communication@ciap-iledevassiviere.fr)



## Guides et brochures à volonté

La promotion du tourisme creusois à travers guides et brochures est une des activités les plus importantes du Comité Départemental du Tourisme. S'adressant à un public plus large que celui du département, ce panel d'éditions en tous genres constitue également une mine de renseignements pour tous les Creusois.

Outre les brochures spécialisées (cartes filières sur la pêche, la randonnée à VTT ou à cheval, etc.), on compte quelques " incontournables " dans les éditions du CDT. En tête, " L'Agenda de l'Été ", qui propose l'inventaire complet de toutes les petites et grandes manifestations prévues dans le département sur la période allant du 19 mai au 31 octobre : visites, expos, spectacles, stages, animations de plein air, etc. Autre " bible " indispensable : " La Creuse, le Guide ". Très pratique, il présente en 84 pages toutes les informations essentielles sur ce grand jardin qu'est la Creuse : histoire, géographie, culture, arts, gastronomie, botanique, etc.

Enfin, rappelons que le CDT s'est joliment mis à l'heure de la communication électronique, avec son nouveau site Internet officiel [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com). Vitrine du département et de ce fait destiné à séduire de nouvelles clientèles, ce site est également un outil précieux pour les internautes creusois : ils y trouveront tout ce qu'ils veulent savoir sur les sites à visiter et les animations creusoises, mais aussi sur toutes les possibilités d'hébergements, de restauration, sorties, etc.

### Bonnes adresses

**Comité Départemental du Tourisme de la Creuse**  
Tél. : 05 55 51 93 23.  
Internet : [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com)  
Courriel : [tourisme-creuse@cg23.fr](mailto:tourisme-creuse@cg23.fr).

**Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Creuse**  
Tél. 05.55.51.10.03  
Courriel : [udotsi23@wanadoo.fr](mailto:udotsi23@wanadoo.fr)

# La Creuse "Patrimoine"

Il y a les grands classiques, du Musée de la Tapisserie au village de Masgot, paradis des tailleurs de pierre. Il y a aussi des sites "vivants", où l'on crée en même temps que l'on expose. C'est le cas de la Tuilerie de Pouligny, désormais annuellement et intelligemment associée au Musée de Guéret, cette année sur le thème de l'Afrique, après le succès d'un été 2005 consacré au Japon. Et puis, il y a des nouveautés étonnantes, comme le Scénovision® de Bénévent, qui propose une exploration ingénieuse et émouvante de la culture creusoise.

## Aubusson

### MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE



Des œuvres du XVII<sup>ème</sup> siècle qui ont fondé la réputation de la tapisserie d'Aubusson aux créations les plus récentes, le musée collecte et transmet les expressions artis-

tiques les plus diverses tissées dans la laine.  
Tél. : 05 55 83 08 30

### MAISON DU TAPISSIER

Offrez-vous un voyage dans le temps en visitant cette maison à tourelle du XVI<sup>ème</sup> siècle où sont retracées l'histoire et la tradition de la Tapisserie d'Aubusson. Les tapisseries anciennes, les cartons, le mobilier d'époque donnent l'ambiance d'autrefois et la démonstration de tissage par un maître lissier dans son atelier nous éclaire sur la technique de tissage en basse lisse.  
Tél. : 05 55 66 32 12



## Bénévent-l'Abbaye

### SCÉNOVISION®

À la fois film, pièce de théâtre, livre ouvert, parfois galerie de portraits tour à tour sensibles et attachants, le Scénovision® est avant tout une rencontre qui donne à voir, à ressentir et à rêver... Plongez dans une histoire que vous connaissez tous... C'est un peu de vous, elle est enfouie dans votre mémoire et vous ressemble un peu.



Mais si l'histoire de Marion a des accents d'autrefois, elle est écrite avec des moyens résolument modernes...  
Tél. : 05 55 62 31 43

## Bosmoreau-les-Mines

### MUSÉE DE LA MINE

Le musée retrace l'histoire des mines de Bosmoreau de 1784 à 1958. La vie sociale et familiale du mineur est également représentée au travers d'une reconstitution de l'intérieur d'une cuisine et d'une salle de classe des années 30. Un circuit pédestre sur les anciens sites miniers complète la visite.  
Tél. : 05 55 64 20 52

## Bourganeuf

### MUSÉE DE L'ÉLECTRIFICATION

Bourganeuf a été l'une des premières villes électrifiées en France. Salles présentant les mécanismes de l'électricité (textes, dessins, photos, manipulations pratiques), unité de production électrique, installation de captage d'eau.  
Tél. : 05 55 64 26 26

## Boussac

### MUSÉE RURAL BERRY-MARCHE



Collections permanentes retraçant les grands thèmes du cycle des opérations agricoles, du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Présentation de l'évolution technologique du machinisme. Expositions temporaires.  
Tél. : 05 55 65 86 94

## Chénérailles

### CHÂTEAU DE VILLEMONTAIX

Classé Monument Historique du XV<sup>ème</sup> siècle, c'est l'archétype des donjons de la fin du Moyen-Age, il est resté dans son intégrité avec de discrets aménagements au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Habité, meublé, vous pourrez y découvrir une collection de tapisseries du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, dont une suite de 4 classées Monument Historique.  
Tél. : 05 55 62 33 92



## Crozant

### RUINES DU CHÂTEAU

Au confluent de la Creuse et de la Sédelle, ruines des tours des X<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, une des plus puissantes places fortes de France au Moyen-Age. Site qui donna son nom à l'Ecole des Peintres impressionnistes de Crozant et qui inspira de nombreux peintres au XIX<sup>ème</sup> siècle comme Monet, Guillaumin...  
Tél. : 05 55 89 09 05

## Fransèches

### VILLAGE DE MASGOT

Découverte libre ou accompagnée de l'œuvre sculptée par François Michaud, tailleur de pierre du siècle dernier. Visite guidée de sa première maison. Présentation des sculptures naïves et de l'histoire des Maçons de la Creuse. Exposition : "La Pierre dans tous ses états" au Centre de la Pierre.  
Tél. : 05 55 66 98 88

## Fresselines

### CENTRE ARTISTIQUE

Vaste espace sur deux niveaux, aménagé dans une ancienne grange, le centre d'exposition consacré principalement à la peinture de paysage est un lieu de découverte du patrimoine de la Vallée de la Creuse par l'évocation des artistes qui en ont fait la renommée : les peintres de l'Ecole de Crozant, Monet, Detroy, Maillaud..., les écrivains et poètes comme Maurice Rollinat...  
Tél. : 05 55 89 27 73

## Guéret

### MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Musée d'art et d'archéologie gallo-romaine et médiévale - objets d'art du Moyen Age au XX<sup>ème</sup> siècle - peinture du XVII<sup>ème</sup> siècle à nos jours (salles consacrées aux peintres de la Vallée de la Creuse) - arts asiatiques, salle d'histoire naturelle. Expositions temporaires.  
Tél. : 05 55 52 07 20

## Vassivière

### CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DU PAYSAGE

Conçu par les architectes A. Rossi et X. Fabre, le Centre International d'Art et du Paysage est construit sur l'île de Vassivière, au centre d'un lac artificiel de 1000 ha. Les bâtiments abritent plusieurs salles d'expositions temporaires, un atelier d'artiste, une librairie et un centre de documentation.  
Tél. : 05 55 69 27 27 ■





## Secteur Centre Solidarité tous azimuts

Même si ce n'est pas l'esprit du Conseil Général des Jeunes d'attribuer des honneurs à tel ou tel, force est de reconnaître que le secteur Centre (collèges d'Ahun/Pradeaux, Ahun/Lycée agricole, Guéret/Marouzeau, Guéret/Nadaud, Guéret/Notre Dame et Saint-Vaury), a été particulièrement prolifique. Si tout n'a pas pu être mené à son terme (le tournoi sportif), les conseillers généraux jeunes de ce secteur ont été omniprésents sur le front de la solidarité.

Ils ont reconduit avec succès les opérations d'initiation au secourisme, organisées en partenariat avec les pompiers du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), qui ont permis de former aux premiers secours 17 jeunes à Saint-Vaury et 32 à Guéret. Ils se sont également retrouvés pour une action bénévole à la Banque Alimentaire de la Creuse, le 31 mai : aide à la préparation et à la livraison des commandes passées par les associations caritatives.

Ils se sont particulièrement investis dans la préparation de leur spectacle de hip-hop, présenté à la salle polyvalente de Guéret dans le cadre du Festival des Solidarités, le 12 mai. Organisé par l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public au profit des élèves de Kongheul, au Sénégal, cette soirée riche d'une trentaine de spectacles (chant, danse, cirque, poésie, etc.) a été l'occasion de mettre en place une collecte et a permis de recueillir près de 2.000€.



# CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

## L'heure du bilan

**Le Conseil Général des Jeunes de la Creuse arrive au terme de sa troisième année d'existence. Une année riche d'initiatives dans des domaines très variés.**



Les conseillers généraux jeunes du secteur Sud ont réussi à mettre en place leur rencontre sportive inter collèges, qu'ils ont associée à une journée d'information sur les conduites à risques et le handicap ; sur ce dernier sujet, l'haltérophile de haut niveau Bruno Leyrit fut leur grand témoin.

C'est cette semaine que les élus du Conseil Général des Jeunes se réuniront en assemblée plénière, pour la dernière fois de l'année scolaire. Ensuite, pour la moitié d'entre eux - les élus titulaires élèves en classe de 3<sup>ème</sup> - l'actualité sera exclusivement constituée par les révisions, en vue de passer le brevet des collèges. C'est donc l'heure de faire le bilan d'une année bien remplie, même si certains secteurs géographiques - les élus des collèges sont regroupés en quatre secteurs géographiques, afin de faciliter l'organisation des réunions - ont rencontré un certain nombre de difficultés pour faire aboutir leurs projets. Les jeunes du secteur **Nord-Est** (collèges de Bonnat, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix et Parsac), par exemple, ont dû renoncer, par manque de disponibilité, à leur projet initial : la réalisation d'un diaporama sur le tri

sélectif et la protection de l'environnement, qu'ils voulaient ensuite mettre à la disposition des collèges pour des opérations de sensibilisation. Ils se sont rabattus sur la confection d'affiches faisant la promotion de la collecte des piles usagées. Les secteurs **Sud** (Aubusson, Auzances, Chénérailles, Crocq et Felletin) et **Ouest** (Bénévent-l'Abbaye, Bourganeuf, Dun-le-Paestel et La Souterraine), quant à eux, ont pu mener à leur terme leur idée d'une rencontre sportive inter collèges. Les deux ont d'ailleurs eu lieu le même jour, le 31 mai, permettant aux jeunes de s'affronter amicalement dans des tournois de sports collectifs (handball, basket, foot). On notera l'initiative du secteur **Sud**, avec l'organisation de tables rondes sur les conduites à risques (alcool, drogues, etc.) et d'une exposition sur la question du handicap, marquée par la présence de Bruno Leyrit, sportif de haut niveau (haltérophilie). ■

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

### GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

## Le tourisme outil de développement



Au moment où nous célébrons les 70 ans des "congés payés", référence mythique que les historiens du mouvement ouvrier nomment "la révolution par la loi", je profite de

cette tribune pour évoquer, à quelques semaines des vacances, la question du tourisme.

Depuis 2001, l'engagement de la majorité départementale dans ce secteur s'est traduit par la multiplication par cinq des investissements, avec les aides aux gîtes, aux hébergements de tourisme, l'accompagnement aux différentes structures, sans oublier tout ce qui concerne la communication. Il faut souligner le rôle clé joué par le Comité Départemental du Tourisme, qui impulse et coordonne l'ensemble des actions mises en place.

Le schéma départemental du Tourisme aura ainsi permis de bâtir une politique cohérente, visant notamment à la professionnalisation des acteurs du tourisme, à l'organisation et à la structuration des filières de pleine nature, à la mise en valeur des sites. Cette politique a aussi contribué à l'animation et au développement des territoires, en lien avec les Pays et les Communautés de Communes, affirmant une image identitaire forte.

Les Creusois ont pris conscience que le tourisme est un enjeu économique, puisqu'il génère un chiffre d'affaire annuel de 60M€. Notre département a une carte à jouer dans ce domaine en matière de développement local, de création de richesses et d'emplois.

Tout laisse à penser qu'ensemble nous avons enclenché une dynamique, qui commence à porter ses fruits. Gageons que les chiffres de la saison touristique 2006 viendront conforter le travail mis en place au cours de ces cinq dernières années.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

### GROUPE DE LA DROITE MODÉRÉE

## Le Musée de la Tapisserie



Avec plus de 20.000 visiteurs par an chacun, le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson et le village de Masgot sont deux des trois sites les plus fréquentés de

la Creuse. La réalisation et la création de tapisseries depuis le XV<sup>ème</sup> siècle sans interruption inscrit sans conteste cet art dans le patrimoine majeur de notre département. De même, pour le village de Masgot, qui est le témoin particulier de l'art de la taille du granit par son sculpteur inspiré François Michaud et plus largement de l'émigration historique des maçons au XIX<sup>ème</sup> siècle et de leur contribution au patrimoine bâti.

Pourtant, depuis de nombreuses années, le grand Musée départemental de la Tapisserie ne dépasse pas le stade du projet : trop cher, pas assez de subventions, peu porteur, trop grand, trop politique, etc.

Mais quels sont les enfants creusois ayant visité le musée lors de leur entière scolarité ? Quasiment aucun... Ce fleuron du département est superbement ignoré par les siens, comment alors en faire de futurs ambassadeurs et comment convaincre les autres de ce que l'on ne connaît pas soi-même ?

Soyons fiers de notre patrimoine quand il atteint ce niveau d'excellence. Que le département s'engage avec l'Education nationale pour que nos enfants soient sensibilisés.

Une visite au Musée et à Masgot au cours de la scolarité permettrait d'améliorer l'équilibre financier du Musée ainsi que de l'Association des Amis de la Pierre de Masgot et surtout de faire prendre conscience à nos enfants de l'immense qualité de ce patrimoine. C'est de la responsabilité du Conseil Général de dépasser les querelles politiques et d'aller à l'essentiel.

Alain GRIBET

Président du Groupe de la Droite Modérée

### GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

## Non, je ne persifle pas !



Non, je ne persifle pas, mais le budget 2006 de notre département m'oblige à persister et donc à signer. Car si le recours à un accroissement de 7 points de la fiscalité conforte certains dans la satisfaction qu'il est dans la moyenne de l'évolution constatée ailleurs, il n'en est rien dans la réalité.

Et comme on trouve un attrait particulier à classer la Creuse au niveau national, ajoutons que grâce à cette augmentation, elle a pris la vingtième place dans ce palmarès pour 2006. En effet, la hausse moyenne des 96 conseils généraux de métropole se situe autour de 5%.

Cette lente dégradation de la fiscalité de notre département ne date pas d'aujourd'hui, puisque la progression atteinte 32,2% entre 2001 et 2006, soit le 12<sup>ème</sup> rang national.

Persiflage encore ? Peut-être, mais alors c'est celui du très sérieux journal économique "Les Echos", qui a publié ces chiffres en avril dernier.

Bien sûr, c'est encore la décentralisation qui est à l'origine de tous nos maux. Et pour essayer d'en prouver la réalité, on évoque le financement de l'APA, en ne prenant que les chiffres qui vont bien évidemment dans ce sens !

Il aurait été plus honnête de préciser que le nombre d'allocataires a été en hausse et que le montant du potentiel fiscal qui sert de référence pour déterminer la dépense laissée à la charge du Département a progressé de 40%.

Le problème de fond de notre département et donc de celui de ses finances, c'est celui du bon choix de ses compétences non obligatoires.

Choisissons enfin celles qui sont véritablement de son domaine et cessons de mettre systématiquement au banc des accusés : l'Etat !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



La loi sur le handicap crée de nouvelles obligations pour le Département. Elle va aussi permettre de regrouper tous les acteurs au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, pour un meilleur service et une meilleure information.

## HANDICAP

# Bientôt une maison pour tous

La loi sur le handicap implique de nouvelles compétences pour le Conseil Général. Une nouvelle forme de compensation s'est déjà mise en place et un lieu d'accueil unique va s'installer prochainement.

La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", est désormais entrée en application. Celle-ci a pour ambition de changer notre regard sur le handicap et la place des personnes handicapées dans notre société. Outre une meilleure intégration, les personnes en situation de handicap, quels que soient leur âge et la nature de leur difficulté (physique, sensorielle, psychique, mentale...), ont des besoins spécifiques qui nécessitent un soutien personnalisé et accessible.

C'est dans ce contexte que l'implication du Département prend forme, à travers deux mesures principales : la création d'un "guichet unique" avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Ces nouvelles compétences suscitent des inquiétudes, notamment sur le plan financier, sans toutefois empêcher l'avancement du projet. S'agissant de la PCH, il est toutefois important de rappeler que le Conseil Général intervenait déjà financièrement avant cette loi, pour partie en tout cas, avec le versement de l'ACTP (Allocation Compensatrice Tierce Personne) et des frais d'hébergement des adultes et enfants concernés. Le Conseil Général poursuit donc naturellement son action en ce qui concerne les prestations de maintien à domicile et les aides relatives au placement familial ou en établissement.

La grande nouveauté de la loi est donc la création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, qui devient le lieu référent de toute personne handicapée souhaitant monter un dossier et améliorer sa prise en charge dans un projet totalement individualisé.

### Améliorer l'accueil, l'information et le service

La MDPH regroupe et remplace plusieurs organismes : la CDES (Commission Départementale d'Éducation Spéciale), la COTOREP (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel) et le DVA (Dispositif à la vie autonome). En place depuis décembre 2005, date de la signature de la convention constitutive, elle est un établissement public doté d'un organisme décisionnel qu'est la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Cette instance est celle qui décide des droits des adultes comme des enfants en situation de handicap. Elle est constituée de représentants du Conseil Général, de l'État et des associations qui, rappelons-le, mènent des combats et des actions de terrain indispensables.

Les missions de la MDPH sont d'accueillir, informer, orienter, d'être un lieu d'écoute permettant de faciliter les démarches de toute personne handicapée. Un autre rôle, non négligeable, est de sensibiliser le plus grand nombre, nous tous en somme, à ce qu'est et implique le handicap.



## Les interventions du Conseil Général

**Foyers occupationnels** : 2.830.246€ pour 44 personnes.

**Foyers d'accueil médicalisés** : 1.716.688€ pour 35 personnes.

**Foyers CAT (Centre d'Aide par le Travail) et service d'accompagnement à la vie sociale** : 7.007.731€ pour 268 personnes.

**Frais d'hébergements en famille d'accueil** : 180.000€ pour 15 personnes.

**Total des dépenses liées au handicap** : 14.052.814€.

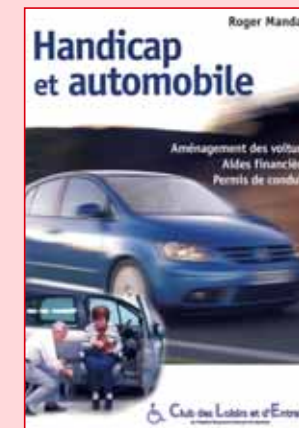
Cela représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 2005, parmi lesquelles s'intègrent maintenant 3.100.000€ au titre du versement de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) avec la participation de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Malgré tout, ce montant devrait atteindre 5,8 M€ en année pleine 2006, car le nombre d'allocataires devrait doubler.

Cela représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 2005, parmi lesquelles s'intègrent maintenant 3.100.000€ au titre du versement de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) avec la participation de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Malgré tout, ce montant devrait atteindre 5,8 M€ en année pleine 2006, car le nombre d'allocataires devrait doubler.

## Et aussi...

### HANDICAP : ADAPTER SON VÉHICULE

Lorsque son épouse est devenue tétraplégique, Roger Mandart a fait aménager une voiture, afin de pouvoir la véhiculer dans les meilleures conditions possibles. Il a mis cette expérience au service des autres, en élaborant un guide tout à fait précieux pour les personnes concernées et leurs familles. L'édition



2006, qui n'est pas qu'une version réactualisée de la précédente, traite également des aides financières et de la formation à la conduite. Intitulé "Handicap et automobile", ce nouveau guide permet aux personnes handicapées de résoudre, de la manière la plus satisfaisante possible, les questions primordiales touchant la conduite automobile. Ce guide est disponible au prix de 6€ (frais de port inclus), auprès du Club des Loisirs et d'Études de l'hôpital Poincaré, 11, rue Claude Liard, 92380 Garches. Tél. : 01.47.01.09.60. Courriel : [cle5@wanadoo.fr](mailto:cle5@wanadoo.fr)

### TRANSPORTS SCOLAIRES : INSCRIPTIONS



Les familles intéressées par une demande d'abonnement relative au transport des élèves demi-pensionnaires sur les circuits desservant les lycées et les sections S.E.G.P.A. des collèges du Département sont invitées à retirer leur dossier avant le 23 juin 2006, auprès du Conseil Général de la Creuse : Service des Transports, 14 avenue Pierre Leroux ; B.P. 17 ; 23001 Guéret Cedex. Courriel : [cguy@cg23.fr](mailto:cguy@cg23.fr)

Tél. : 05.44.30.27.28, 05.44.30.27.31 ou 05.44.30.27.25. Les dossiers d'inscription devront parvenir au Service des Transports, au plus tard le 14 juillet 2006.

## Et aussi...

**CENTRES DE LOISIRS :  
FAIRE ENCORE MIEUX**



14

Le 3 mai dernier, le Conseil Général, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont signé une charte qui engage leur partenariat autour de l'objectif de développer la qualité des CLSH (centres de loisirs sans hébergement).

Il s'agit de favoriser des projets pédagogiques adaptés, une meilleure qualification des personnels, une conformité et une accessibilité des locaux. L'accueil des centres de loisirs est une démarche complémentaire de la politique et des actions de prévention et de protection de l'enfance, déjà menées par le Département.

En effet, ces structures favorisent le développement individuel de l'enfant, sa socialisation, son ouverture à l'environnement culturel ou encore sportif ; surtout, elles créent de meilleures relations avec les parents et favorisent leur implication.



L'assainissement individuel est pratiquement incontournable dans les départements très ruraux comme la Creuse. Toutefois, la réglementation est très précise.

## ASSAINISSEMENT

# En attendant les SPANC

**En matière d'assainissement non collectif, le Département se substitue encore aux communes qui n'ont pas pu mettre en place un service approprié, un SPANC. Mais la loi leur impose de le faire.**

**E**n 2001, le Département avait décidé de mettre en place, à titre gracieux, un service d'assistance aux communes pour l'assainissement non collectif, afin de leur permettre de faire face à leurs obligations en ce domaine. En effet, la loi sur l'eau précise que "les communes prennent obligatoirement en charge les dépenses de contrôle des systèmes individuels d'assainissement".

Cette obligation est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il appartient donc aux communes, seules ou regroupées, de créer des SPANC (Services Publics d'Assainissement Non Collectif), afin d'assurer le contrôle de nos bonnes vieilles fosses septiques, qui doivent répondre à des règles tout à fait précises. Un sacré changement. Jusqu'alors, en effet, le SATAA (Service d'Assistance Technique pour l'Assainissement Autonome) du Département constituait

un service précieux pour un grand nombre de petites communes dans l'incapacité de se doter des moyens techniques et humains nécessaires.

### À l'échelon intercommunal

Il va pourtant bien falloir qu'elles s'y résolvent. L'échelon territorial considéré comme le plus pertinent est celui de la communauté de communes. À mi-chemin de 2006, seules les communautés de communes de Guéret/Saint-Vaury, du Carrefour des Quatre Provinces, d'Évaux-les-Bains - Chambon-sur-Voueize et du Pays Sostranien ont réussi à mettre en place leur SPANC. D'autres sont en cours de constitution. "Un noyau dur est en train de se former", explique Yves Retailleau, du service de l'eau du Conseil Général. "Cela étant, d'importantes zones du territoire départemental sont encore en panne".

Du coup, une mesure prise en décembre dernier par le Conseil Général prend tout son sens : le SATAA continue de fonctionner pour les communes qui en font la demande, en ce qui concerne le contrôle de conformité des installations

neuves ou réhabilitées. Simplement, ses prestations sont délivrées à titre onéreux (voir encadré). Et surtout, cette situation n'est que provisoire : le SATAA n'a pas vocation à survivre à la prochaine Saint-Sylvestre ! ■

### Deux visites indispensables

La mission prise en charge par les services du Département concerne le contrôle de conformité des installations neuves ou réhabilitées. Cette intervention s'articule autour de deux visites indispensables : une pré visite permettant de vérifier la bonne adaptation, le dimensionnement et le positionnement correct du dispositif envisagé ; une visite d'expertise technique en fin de chantier, réalisée "tranchée ouverte" pour s'assurer de la bonne exécution des travaux. Les avis techniques qui découlent de ces deux visites sont remis aux maires dans le cadre des procédures de permis de construire et de certificats de conformité dont ils ont la responsabilité, et de déclaration de travaux.

Le coût de 227€ correspond à la charge restant au Département, une fois déduite l'aide reçue de l'Agence de l'Eau.

## Et aussi...

**ÉTANG DES LANDES :  
REPRISE À LA RENTRÉE**

Le Conseil Général développe son projet d'aménagement du site de l'étang des Landes, dont un des volets les plus significatifs concerne l'aménagement de chemins et observatoires, qui permettront à terme de profiter de toutes les richesses de la faune et de la flore de la réserve naturelle, sans en perturber ses habitants les plus fragiles. C'est justement pour respecter la période de nidification que les travaux ont été interrompus au printemps et reprendront à la fin de l'été. D'ores et déjà, toutefois, l'observatoire du Genévrier (au nord) a été réalisé, ainsi que quelques amorces de cheminements (notre photo).

La première phase du programme, d'un montant estimé à 100.000€ hors taxes, prévoit aussi la réalisation de l'observatoire des Trois Bouleaux (au sud), de la passerelle de la Presqu'île des Sables (à l'est, près de la digue) et des cheminements permettant l'accès à ces équipements.

Ces travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année, puis voir la réalisation de la seconde phase (coût prévisionnel de 150.000€ hors taxes), qui permettra de réaliser : un grand observatoire au nord-ouest, un point d'observation réservé aux scientifiques, les sentiers d'accès à ces équipements, ainsi que le parcours périphérique autour de l'étang. L'objectif reste une ouverture au public au printemps 2007.

15





## GROUPE D' ACTIONS COLLECTIVES

## Drôles de dames



L'isolement vécu par certaines femmes prend différentes formes ; les moyens de les aider à en sortir aussi. Comme ce travail de groupe réalisé au sein de l'UTAS de Boussac.

Parmi les actions conduites en commun, il en est de simples et si joyeuses, comme d'avoir réalisé des décorations pour Pâques, qui ont trôné longtemps dans le hall d'accueil de l'UTAS de Boussac.

**A**u départ, il y a l'isolement. Peu importe qu'il soit géographique ou moral, l'isolement est toujours une souffrance, une rupture avec le monde extérieur. Et peu importe qu'elle soit célibataire ou mariée et mère de famille, une femme peut être très seule au milieu des siens. Le manque d'ouverture se traduit alors par des difficultés à être véritablement actrice de son existence, avec des répercussions sur la vie familiale.

Si les travailleurs sociaux du Conseil Général s'appliquent depuis toujours à apporter des réponses individuelles et adaptées à chaque personne, ils ont aussi constaté que ce travail au cas par cas ne répond pas à tous les besoins. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, ils ont mis en place des actions collectives, des groupes qui permettent aux femmes de rompre leur isolement familial et social, d'exprimer leurs difficultés, de reprendre confiance en se réinvestissant dans des actions, etc.

À l'unité territoriale d'action sociale (UTAS) de Boussac, autour de Nadine, qui est technicienne en intervention sociale et familiale, Florence, Isabelle, Sylviane, Josiane, Dominique, Annie et Sylvie ont reconstruit, pas à pas,

réunion après réunion (2 par mois), un droit à exister, à s'exprimer, à avoir des projets. Le groupe a travaillé sur l'écrit, autour d'un sujet choisi en commun : le patrimoine touristique du pays boussaquin.

Il y a eu des visites, la recherche d'informations complémentaires, le travail sur ordinateur pour mettre en forme l'histoire qu'elles avaient choisi de raconter (voir encadré). Il y a eu aussi les événements, heureux comme malheureux, qui peuvent rythmer une existence. En l'occurrence, ils ont contribué à souder le groupe, donnant à chacune un peu plus de forces pour continuer.

Florence, Isabelle, Sylviane, Josiane, Dominique, Annie et Sylvie constituaient un groupe de femmes en situation d'isolement. Aujourd'hui, nourries de belles histoires comme celle des Pierres Jaumâtres, elles ont réécrit la leur et se sont baptisées les Fées. Elles forment une bande de copines, pas toutes d'accord sur tout, mais plutôt heureuses de pouvoir parler, librement et simplement, de ce qui les distingue.

Ce qui réunit ces drôles de dames, ce fil invisible, ne se raconte pas. Le plus important, c'est que les Fées de Boussac en connaissent l'enchantement : avoir rompu leur isolement. ■

## Quelques lignes de vie(s)

Les Pierres Jaumâtres ont inspiré les femmes réunies dans le groupe d'actions collectives animé par l'UTAS de Boussac, qui se sont baptisées "les fées". Suivez ces quelques lignes de vie(s) écrites en commun, il y a tant à y apprendre : "Les fées dansent sur les grosses pierres, elles vous attendent ! Prêt pour le départ ? D'un coup de baguette magique, les fées (fades) vous font découvrir Hésus (dieu du soleil), Tarann (dieu du ciel et de la foudre) et Teutatès (dieu de la guerre), quelques noms de célèbres Pierres jaumâtres.

Et hop, nous voilà en haut de la tour de Toulx-Sainte-Croix (pays du vent) et vous admirez sept départements.

Maintenant, en route pour Boussac. Là, vous visitez le château, cette forteresse du XV<sup>ème</sup> siècle, où on peut admirer la salle des gardes, les pièces à vivre, sans oublier la célèbre chambre de George Sand.

Après la recharge de leurs pouvoirs magiques, les fées vous emmèneront à la fontaine Saint-Martin, à Boussac-Bourg, voir les lavandières.

Ici s'achève le voyage, mais du haut du Mont Barlot, à 600m d'altitude, les fées vous glisseront à l'oreille toute ce qu'il y a encore à visiter. Ecoutez-les bien et bonnes découvertes".



Après le tronçon Chaussidoux - La Seillade (ici le carrefour entre la RD940 et la RD942 totalement refait et sécurisé), l'axe Est Limousin poursuit sa progression avec l'aménagement prochain du tronçon La Seillade - l'Étang des Moines.

## ROUTES DÉPARTEMENTALES

## Un tronçon de plus

Les travaux sur l'axe structurant Est Limousin continuent leur progression, entre Aubusson et Chénérailles. 2 km de plus, entre La Seillade et l'Étang des Moines.

**A** peine une section est-elle terminée qu'une autre commence ! C'est l'heureuse fatalité du PRIR (programme routier d'intérêt régional), qui enchaîne les opérations avec régularité et permet d'améliorer sensiblement les conditions de circulation sur l'axe structurant Est Limousin (\*), qui irrigue la Creuse du nord au sud, en coupant la RN145 à Gouzou. Ainsi le Département vient-il d'achever les travaux de la section Chaussidoux - La Seillade : 3,7km sur les communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant, au nord d'Aubusson, qui amènent désormais les automobilistes à un carrefour tout neuf et sécurisé entre la RD942 et la RD940. Prolongement logique de ce chantier de 1,9M€, celui du tronçon La Seillade - l'Étang des Moines devrait mobiliser environ 1,2M€ (30% de subvention régionale) pour 2km. Il

s'agit d'une opération "classique" de renforcement et de re-calibrage de la chaussée, qui va quand même nécessiter un important volume de travaux : pour le terrassement, 3.100m<sup>3</sup> de déblais et 3.700m<sup>3</sup> de remblais ; pour la chaussée, 3.500 t de graves bitumes en re-profilage, 4.500 t de graves bitumes en renforcement, 4.800 t de béton bitumineux en couche de roulement. Si tout se passe normalement, les travaux devraient être terminés d'ici à la fin de l'année.

(\* ) L'axe Est Limousin fait l'objet d'un partenariat financier entre le Département et la Région. Les subventions régionales peuvent aller jusqu'à 50% du montant hors taxes d'une opération, si celle-ci concerne la réalisation d'un tracé nouveau, 30% dans les autres cas. ■

## RD917 : calendrier tenu

Les travaux routiers constituent un exercice souvent très compliqué et le respect du calendrier n'est pas chose facile. Autant dire que lorsque tout se passe comme prévu, on ne se prive pas de le savourer. C'est ce qui s'est passé pour l'aménagement du RD917 entre le lieu-dit Châtres et la RN145, sur les communes de Verneiges et Nouhant. Autrement dit la route qui relie Boussac à la RN145 via Lavaufranche et Soumans.

Inscrite au PRID (programme routier d'intérêt départemental), cette opération d'un montant de 1,5M€ intégralement financée par le Département concernait 2,6km de chaussée, avec rectification de virages ; elle devait être livrée au printemps 2006. Chose faite, et l'on peut aujourd'hui apprécier la différence (notre montage photo).





Un atelier qui est aussi une galerie, où la tapisserie est entièrement vouée à des créations originales, "à la demande".

## TAPISSERIE D'AUBUSSON

# Des créations personnalisées et accessibles

Installée depuis 2001 à Aubusson, France-Odile Perrin-Crinière ne crée que des pièces uniques dans son atelier - galerie de tapisserie. Animée par le souci de diversifier son activité, l'originalité de sa démarche tient beaucoup à ses créations "petits formats", qui mettent la tapisserie à la portée de toutes les bourses.

Un atelier au premier étage, une galerie au rez-de-chaussée, et une créatrice qui se met à la portée de vos envies. Cette approche éclectique de la tapisserie d'Aubusson, c'est l'environnement de France-Odile Perrin-Crinière. Installée depuis 2001 à Aubusson, elle ne crée que des pièces uniques, sur commande : de temps à autre pour des institutions, mais surtout à la demande de particuliers.

Accompagnée d'un lissier salarié depuis 2004 et d'une jeune lissier en contrat de professionnalisation depuis le début de cette année, la propriétaire du lieu présente son carnet de projet à toute personne curieuse et intéressée par l'acquisition d'une tapisserie. Chacun peut donc découvrir, au fil de ce cahier, toutes ses réalisations et l'échange se met alors en place pour adapter l'inspiration artistique à l'envie de celles et ceux qui veulent orner leur intérieur d'une œuvre unique.

Les commandes portent le plus souvent sur des pièces de 1 à 2 m<sup>2</sup>, avec des matières allant de la soie à la laine, en passant par le synthétique et le coton. La créatrice préfère une approche abstraite mais elle réalise aussi des ouvrages plus figuratifs. Surtout, partant de l'évidence que la tapisserie

d'Aubusson n'est pas à la portée de toutes les bourses, France-Odile Perrin-Crinière réalise également des pièces "petits formats", elles aussi uniques et à des tarifs beaucoup plus attractifs.

### Petits formats pour petits budgets

Ce sont des tapisseries de 15 x 15 cm encadrées dans le bois, le verre ou le métal. Ce sont aussi des "inclusions" de petits ouvrages tissés dans une demie boule transparente. En somme, des objets décoratifs personnalisés qui rendent la tapisserie d'Aubusson plus accessible et populaire, en conservant toute sa valeur artistique. De bonnes idées cadeaux pour se faire plaisir à soi ou pour faire connaître une partie du patrimoine creusois à ses amis, pour des prix raisonnables de 35, 130 ou 280€ environ, par exemple.

*La galerie de France-Odile Perrin-Crinière se situe 17 bis, rue des Déportés politiques, à Aubusson.*

*Elle est ouverte du mardi au samedi, de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 hors saison, et de 11h00 à 19h00 du 15 juillet au 15 août.*

*Renseignements : 05 55 83 09 43 / focp@free.fr*



Des inclusions de petits tissages, des petites tapisseries encadrées dans le bois, le verre ou le métal : le travail de France-Odile Perrin-Crinière cherche à mettre la tapisserie à la portée de toutes les bourses.

## Et aussi...

### EXPOSITION AUX ARCHIVES

Depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 25 août 2006, les Archives départementales de la Creuse accueillent une nouvelle exposition, consacrée aux monuments aux morts et intitulée : "Mourir pour la patrie, l'hommage des Creusois : monuments et cérémonies, 1915-1939".



Cette exposition est déclinée en quatre thèmes majeurs :

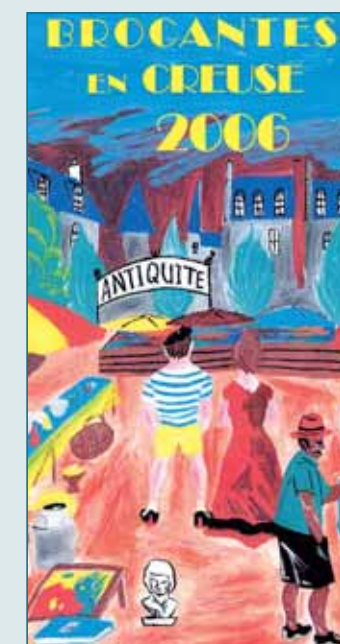
- Du projet à la réalisation : un long cheminement ;
- La lecture des monuments ;
- Les cérémonies d'inauguration des monuments ;
- La commémoration de l'Armistice. (1919-1939).

*Cette exposition est visible tous les jours de la semaine (du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h00), dans le hall d'exposition des Archives départementales de la Creuse : 30, rue Franklin Roosevelt, à Guéret. Tél. : 05.44.30.26.50.*

*Courriel : [archives@cg23.fr](mailto:archives@cg23.fr)*

### BROCANTES : LE GUIDE

Le guide des brocantes en Creuse réalisé par les élèves de bac pro secrétariat du lycée Jean Favard de Guéret est désormais un classique, puisqu'il en est cette année à sa 5<sup>ème</sup> édition. Ce guide, dont la couverture est le résultat d'un concours organisé dans l'établissement, recense tous les rendez-vous pour chineurs qui auront lieu dans le département d'ici la



fin 2006. Le tout en version bilingue français/anglais, tendance du marché oblige ! Vendu au prix de 2€, il est disponible au CDI du lycée Jean Favard et dans tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Creuse.

## Et aussi...

**NUITS D'ÉTÉ DE GUÉRET  
AVEC ASTON VILLA**



Les Nuits d'Été de Guéret, qui sont en train de devenir un classique de la saison dans le département, arrivent à grands pas. Point d'orgue d'une programmation qui résulte du travail des associations locales (Nouenko, le Cri de la Châtaigne, Creuse Maghreb, le Cercle des Amitiés Créoles, le Sénéchal), la ville de Guéret prépare son grand concert gratuit. Ce sera le 15 juillet, avec le groupe Aston Villa! Victoire de la musique 2002, Aston Villa a squatté la bande FM avec des tubes comme "Raisonne" et "Si les anges". Leur dernier album est dans les bacs depuis août 2005.

**CHEMIN DE SOIE :  
L'ÉVÈNEMENT YORGA**

Du 15 au 30 juillet, c'est le retour de "Chemin de soie", pour sa 3<sup>ème</sup> édition. La manifestation organisée par l'association "ça va de soie" pour promouvoir l'art si particulier de la peinture sur soie proposera de découvrir le travail de 17 artistes, au gré d'un fabuleux circuit dans les églises de Maisonnisses, Peyrabout, Sardent, Saint-Yrieix-les-Bois, ainsi que dans la chapelle Saint-Hubert, la salle des fêtes et le CMN de Sainte-Feyre, commune qui devient le cœur de cette manifestation.

Ce sera encore plus vrai avec la création du plasticien Yorga sur la place de l'Église : du 12 au 16 juillet, il bâtera une vaste architecture translucide avec des cocons plastiques tissés entre et dans les arbres, reliés aux éléments architecturaux présents sur le site. Une performance à vivre et partager sur place.

Renseignements :  
05.55.81.12.38.

Internet : [www.cavadesoie.com](http://www.cavadesoie.com)



Moussu T e lei Jovents :  
de la chanson marseillaise  
avec plein d'épices venues  
d'ailleurs.

L'Inde est le berceau originel de tous  
les gitans du monde. Dhoad donne  
à entendre les chants du Rajasthan.



**▶ Demandez le programme**

**Jeudi 20 juillet** > Jardins de la Commanderie de Bourgneuf  
"Nati", chant provençal et danse de l'Inde du sud.

**Vendredi 21 juillet** > église de Felletin  
"Lo Cor de la Plana", chants sacrés occitans.

**Mercredi 26 juillet** > CMC de Sainte-Feyre  
"Moussu T e lei Jovents", chansons marseillaises.

**Vendredi 28 juillet** > église romane d'Auzances  
"Cherifa Kerfit", chants berbères, luth, bendir.

**Lundi 31 juillet** > chapelle N-D de la Borne à St-Michel-de-Weisse  
"Ensemble Beatus", chants de Bernard de Ventadour, chansons d'amour, de la Vierge à la Dame.

**Jeudi 3 août** > abbatale romane de Bénévent-l'Abbaye  
"Dhoad", chants gitans du Rajasthan.

**Lundi 14 août** > abbatale romane de Chambon-sur-Voueize  
"Voix de la Neva", ensemble vocal de Saint-Pétersbourg, chants sacrés orthodoxes.

**Tous les concerts sont à 21h00**

**19,20 et 21 juillet** > à Felletin  
Stage de chant traditionnel occitan avec Lo Cor de la Plana, animé par Rodin Kaufmann et Denis Sampieri ; les stagiaires participeront à la première partie du concert du 21 juillet.

**29 juillet** > Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson  
Stage de calligraphie musicale avec le Centre Trobar.

**RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS :**  
ADIAM 23 (05.44.30.24.55 - courriel : [adiam23@cg23.fr](mailto:adiam23@cg23.fr))  
et Office de Tourisme des Monts de Guéret (05.55.52.14.29).

## VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

# Hommage aux troubadours

**"Voix d'été en Creuse" 2006 fait la fête aux troubadours, ceux du Limousin comme leurs homologues du reste du monde. Encore un si beau voyage.**

Dans le berceau des troubadours, il y avait une sorte de fatalité à ce que cet hommage-là fût rendu. En effet, puisque les troubadours apparurent en Limousin avant que d'essaimer dans toute la langue d'Oc, un festival aussi ancré dans le chant et l'échange que celui des Voix d'Été ne pouvait que se résoudre, un jour, à se dédier aux troubadours. Ce sera chose faite du 20 juillet au 14 août 2006, avec une 21<sup>ème</sup> édition baptisée "Trobar". S'il est vrai qu'au Moyen-Âge les troubadours étaient souvent plus jongleurs que musiciens virtuoses, de sorte que la plupart des tentatives d'allier "joglar" et "trobar" se soldaient par de cuisants échecs, ils furent vite considérés comme

une élite intellectuelle et jouèrent un rôle fondamental de passeurs de cultures. En 2006, le public creusois ne verra sans doute pas beaucoup de jongleurs, mais il appréciera de grandes voix venues du monde entier raconter toutes les cultures. Dans cet extraordinaire voyage, qui nous emmènera de la Provence au Rajasthan, en passant par le Maghreb et la Russie, il n'y aura aucune frontière entre les chants et les musiques. À l'image de ce que proposeront, le 26 juillet, Tatou et Blu, les anciens de Massilia Sound System, et le percussionniste brésilien Jamilson Da Silva, revisitant ensemble la chanson marseillaise, dans un mélange de langue occitane, de blues, de reggae, etc. ■

## Et aussi...

**FRESSELINES : EXPO D'ÉTÉ**

Le Centre Artistique de Fresselines propose sa traditionnelle exposition d'été, du 10 juin au 1<sup>er</sup> octobre. Des peintres contemporains réunis sur le thème "Nostalgies", à l'exposition permanente sur le patrimoine culturel et artistique de la Vallée de la Creuse, ce sera aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir les œuvres de Eugène Alluaud et Paul Madeline. Avis aux amoureux de cette vallée pittoresque et aux œuvres qu'elle a su inspirer.

Exposition visible les week-ends en juin et septembre, tous les jours en juillet et août, de 15h00 à 19h00, au Centre Artistique ; entrée : 2€ ; renseignements : mairie de Fresselines (05 55 89 27 73).

**ENFERMÉS DEHORS**

Les 25 et 26 août 2006, rendez-vous à Champagnat, au bord du plan d'eau de la Naute pour la 3<sup>ème</sup> édition du festival de musiques actuelles. Au programme, cette année, des ateliers enfants et animations diverses en journée et des concerts sous chapiteau en soirée.

À découvrir, le vendredi soir, la fanfare soul/funk Mardi Gras BB, du rythm'n'blues jamaïcain avec Jim Murple Memorial, du ska/rock latino avec les Caméléons. Pour ceux qui ne fatiguent pas, le spectacle continue le samedi soir avec le groupe engagé Sabayo, le chanteur Anis et enfin la fanfare funk/ska/salsa Ceux Qui Marchent Debout. Musiques nouvelles pour des oreilles sensibles aux sons colorés, emmêlés, décalés...

Renseignements : 06.12.92.34.01

Internet : [www.enfermesdehors.free.fr](http://www.enfermesdehors.free.fr)

Courriel : [enfermesdehors@free.fr](mailto:enfermesdehors@free.fr)



## Et aussi...

### PAROLES DE CONTEURS : "AVÉ L'ASSENT"



Le Festival "Paroles de conteurs" se déroulera du 19 au 27 août. Durant 9 jours, sur le thème "Escale en Méditerranée", 45 spectacles se succéderont, allant des représentations pour les "P'tites z'oreilles" aux balades contées, aux scènes ouvertes et aux apéros et cabarets-contes, mais aussi aux veillées spectacles... 60 artistes,

pour un voyage au fil des rives de la Grande Bleue, si propice à la tradition orale.

Infos - hébergements : 05.55.64.75.11.

Réservations : 05.55.64.57.77.

Internet : [www.paroles-conteurs.org](http://www.paroles-conteurs.org)

Courriel : [infos@paroles-conteurs.org](mailto:infos@paroles-conteurs.org)

### ET TOUJOURS LES SORTILÈGES

Depuis toujours, un mot caractérise pleinement les Sortilèges de la Pleine Lune : rencontre. Rencontre entre l'animal réel et la grande bête mythique. Rencontre entre des histoires fabuleuses et un lieu qui galvanise l'imagination. Cette année, rencontre entre vous, public émerveillé d'un soir d'été, des conteurs d'Afrique et des conteurs d'ici, pour faire voyager petits et grands dans un univers sans frontière.

Les Sortilèges de la Pleine Lune, c'est tous les mardis soirs, à 21h00, du 4 juillet au 22 août, au milieu des Loups de Chabrières, au cœur du Parc Animalier des Monts de Guéret. Avec, pour cette 12<sup>ème</sup> édition, les conteurs : Jennifer Anderson, Gabriel Kinsa, Cécile Bergame, Daniel L'Homond, Abakar Adam Abaye, Malika Halbaoui, Rémy Boussengui, Jean-Claude Bray et Jan Dau Meilhau.

Infos - réservations : 05.55.52.14.29.

Internet : [www.ot-gueret.fr](http://www.ot-gueret.fr)

Courriel : [sortileges@ot-gueret.fr](mailto:sortileges@ot-gueret.fr)



Pour sa grande exposition estivale 2006, le Musée Départemental de la Tapisserie a choisi d'expliquer à ses visiteurs comment fonctionne un tel établissement, tout en leur présentant ses dernières acquisitions et en faisant œuvre pédagogique autour de la tapisserie.

## TAPISSERIE

# Raconte-moi le Musée...

La grande exposition estivale du Musée Départemental de la Tapisserie d'Aubusson raconte... ce qu'est un musée. Avec la tapisserie comme lien à toute cette démonstration.

Jusqu'en novembre, le Musée Départemental de la Tapisserie d'Aubusson présente une exposition consacrée à ses activités, intitulée : Collecter - Conserver - Exposer. Cette exposition est l'occasion de faire des bilans, 25 ans après la création de ce musée (rappelons qu'il fut créé en 1981 sans aucune collection préalable et que la première tapisserie ne fut acquise qu'en 1983).

Comment se constitue une collection ? Quels sont les modes d'acquisition ou d'entrée dans l'inventaire d'un musée ? Comment définir une collection publique ? Qu'est-ce qu'un legs ? Comment s'exerce le droit de préemption de l'Etat pour un musée de province ? Comment le Conseil Général décide-t-il des achats pour son musée ?

La participation scientifique, technique et financière de l'Etat par le biais de la Direction des Musées de France - le musée départemental de la tapisserie est Musée de France - est attachée aux acquisitions mais aussi à la maintenance, à la conservation des œuvres. Comment entretient-on tapisseries et cartons ? Quels sont les principes de nettoyage, de restauration ? Pour l'exposition des œuvres, il convient de respecter

certaines normes d'éclairage, d'humidité, d'ambiance, de rythme de présentation au public, afin de leur assurer une bonne santé. Les réserves et les déplacements d'œuvres sont évidemment soumis à des règles précises.

Toutes ces actions sont évoquées dans l'exposition estivale, à partir d'exemples concrets et avec l'accrochage d'acquisitions de ces dernières années, tant en tapisseries anciennes que pour des pièces plus récentes.

## Exposition à Cervia

Le Musée Départemental de la Tapisserie, deux ans après la belle exposition de tapisseries anciennes à Ravenne (Italie), a été de nouveau sollicité pour présenter une exposition de tapisseries et de porcelaines dans la ville de Cervia, sur la côte adriatique, à l'occasion de la grande manifestation des Epousailles de la mer et de la terre (Sposalizio del Mare), fête traditionnelle qui reçoit une grande affluente d'Européens. Cette présentation s'achève le 18 juin.

### Pratique / horaires



**Du 1<sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT**

10h00 > 18h00

Le musée est fermé le mardi matin.

11h30, 14h00 et 16h30

Tous les jours visites guidées avec explications sur le mode de tissage.

**À PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

9h30 > 12h00 et 14h00 > 18h00

Le musée est fermé le mardi.

Tarifs : 4€ plein tarif, 3€ tarif réduit.

Visites guidées sur réservation : 20€ pour un groupe de 10 personnes minimum, 30€ pour un groupe au-delà de 15 personnes).

Le musée est jumelé avec le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret : 5,10€ tarif réduit.

Exposition estivale jumelée avec l'église du château à Felletin : 5,50€ tarif réduit en billet groupé avec le musée.

**JUSQU'AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE**

L'église du château de Felletin présente "Deux manufactures au fil des siècles : Tabard à Aubusson et Pinton à Felletin".

**RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS :**

Musée Départemental de la Tapisserie d'Aubusson,  
avenue des Lissiers - BP 89 - 23200 Aubusson.

Tél. : 05.55.83.08.30. - Fax : 05.55.83.08.39.

Courriel : [musee-tapisserie@cg23.fr](mailto:musee-tapisserie@cg23.fr)

## Et aussi...

### À L'HEURE AFRICAINE



En 2005, la Tuilerie de Pouigny, à Chéniers, et le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret, avaient ouvert la voie à un développement d'échanges culturels internationaux, avec l'opération "Creuse/Japon - Voyage au cœur des savoir-faire".

Changement de culture, cette année, mais toujours avec la même envie de découverte et de partage, avec "Creuse/Afrique - Voyage au cœur des savoir-faire".

Même logique, mêmes plaisirs : pendant tout l'été, la Tuilerie de Pouigny sera lieu de création pour des artistes en résidence venus du Sénégal, du Mali et du Burkina Faso ; dans le même temps, le Musée de Guéret a sorti de ses réserves tout la richesse de ses collections africaines et proposera un nouveau regard sur l'art africain.

Tuilerie de Pouigny : 05.55.62.19.62.

Internet : [www.tuilerie-pouigny.com](http://www.tuilerie-pouigny.com)

Musée de Guéret : 05.55.52.07.20.

Internet : [www.ville-gueret.fr](http://www.ville-gueret.fr)

### LE MONDE S'OUVRE À FELLETIN

Du 2 au 6 août, Felletin vivra au rythme de la 29<sup>ème</sup> édition de son Festival Danses et Musiques du Monde. Des défilés aux ateliers de danses, un marché du terroir le vendredi 4, une randonnée le samedi 5, un apéritif animé suivi d'un repas typique le dimanche 6 et des spectacles en salle en tout genre, chaque



soir à 21h00. Cette année verra se produire des groupes aborigènes d'Australie, croates, brésiliens mais aussi du Paraguay, de la Roumanie, de la Russie, de la Guyane, du Portugal, de la Jordanie, sans oublier le Limousin, bien évidemment !

Renseignements : Association Les Portes

du Monde - 05 55 66 43 00

Internet : [www.portesdumonde.net](http://www.portesdumonde.net)

Courriel : [festival@portesdumonde.net](mailto:festival@portesdumonde.net)